

REMISE EN FORME ADULTE ET BABY-SPORT

Public parents, adultes et/ou enfant de 3 à 5 ans

La Ville organise des activités de remise en forme notamment step, zumba, énergie full, sophrologie, body-scult, abdo-fessiers au public de parents ou adulte seul.

La Ville propose également aux jeunes enfants de 3 à 5 ans des activités ludiques permettant de développer leurs capacités psychomotrices et une socialisation progressive (vie de groupe, respect des règles de vie...). Chaque groupe d'enfants est encadré par 2 éducateurs qui assurent la progression et la sécurité tant physique qu'affective de l'enfant. L'aménagement des situations pédagogiques est adapté aux capacités de l'enfant notamment par l'utilisation de matériel spécifique.

L'encadrement de l'ensemble de ces activités sportives est assuré par des éducateurs sportifs diplômés.

Trois formules d'inscription sont possibles :

Formules inscriptions	Lieu de l'activité	jour-horaires
Remise en forme-adulte	Salle Marcel Paul, rue Jean Macé	mercredi de 16 à 17h et de 17h à 18h
Baby-sport/enfant 3 et 5 ans	Dojo du stade Gambade ou salle de karaté rue Emile-Malétra	mercredi 14h30-15h30 mercredi 16h-17h
Formule duo : remise en forme et baby-sport en simultané (parent/enfant)	Salle Karaté, rue Emile-Malétra pour les enfants	mercredi de 16h-17h
	Salle Marcel Paul, rue Jean Macé pour les parents	mercredi de 16h à 17h

✓ Modalités d'inscription aux activités :

Quand :

Inscription annuelle conforme au calendrier scolaire.

Les inscriptions se déroulent au mois de septembre et sont poursuivies à l'année dans la limite des places disponibles.

Où :

- au service **Accueil Enfance et Loisirs** – Mairie – place Henri-Barbusse 76140 Petit-Quevilly,
Tél : 02 35 63 75 85, du lundi au jeudi de 8h15 à 17h30 et le vendredi de 8h15 à 16h30.

Comment :

Inscriptions au service Accueil Enfance et Loisirs

Documents à fournir :

- un justificatif de domicile original de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture d'énergie ou de téléphone fixe...),
- un certificat médical d'aptitude à l'exercice de l'activité non obligatoire mais préconisé par la municipalité,
- le formulaire d'inscription dûment complété et signé par le responsable légal de l'enfant,
- le formulaire d'inscription dûment complété et signé par l'adulte si inscription adulte uniquement.

✓ Tarifs annuels :

Les tarifs sont présentés dans la grille des tarifs disponible au service Accueil Enfance et Loisirs ou consultable sur le site de la ville.

✓ **Paiement :**

Une facture sera envoyée à votre domicile le mois suivant l'inscription.

Le règlement de cette facture devra impérativement être acquitté à la date d'échéance précisée sur la facture, auprès du service Accueil Enfance et Loisirs – Mairie - Place Henri-Barbusse - 76140 Petit-Quevilly.

Soit :

- par paiement en ligne (www.petit-quevilly.fr),
- par carte bancaire,
- en espèces,
- par chèques bancaires libellés à l'ordre de : RÉGIE ENFANCE ET LOISIRS.